

**LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMERATION
LAMBALLE TERRE & MER
-22400-
RÉUNION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 25 OCTOBRE 2022**

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

L'AN DEUX MILLE VINGT-DEUX, LE VINGT-CINQ OCTOBRE, A DIX-HUIT HEURES TRENTE, LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE DE LAMBALLE TERRE & MER, LÉGALEMENT CONVOQUÉ, S'EST RÉUNI EN SEANCE PUBLIQUE A L'ESPACE LAMBALLE TERRE & MER, A LAMBALLE-ARMOR SOUS LA PRÉSIDENTE DE THIERRY ANDRIEUX.

Date de la convocation : 19 octobre 2022

ETAIENT PRÉSENTS :

Président : Thierry ANDRIEUX

Vice-présidents : Philippe HERCOUET, Nathalie BEAUVY, Éric MOISAN, Nathalie TRAVERT-LE ROUX, Jean-Luc COUELLAN, Josianne JEGU, Jean-Luc BARBO, Catherine DREZET, Jean-Pierre OMNES, Jean-Luc GOUYETTE, Pierre LESNARD, Thierry GAUVRIT, Yves LEMOINE, Yves RUFFET, David BURLLOT.

Claudine AILLET, Jérémy ALLAIN, Marie-Paule ALLAIN, Gwenaëlle AOUTIN, Carole BERECHÉL, Sylvain BERNU, Denis BERTRAND, Paulette BEUREL, Pierre-Alexis BLEVIN, Philippe BOSCHER, Jérémy BOULARD, Thibault CARFANTAN, Martine CHATTON (*suppléante de Sébastien PUEL*), Daniel COMMAULT, Guy CORBEL, Jean-François CORDON, Stéphane de SALLIER DUPIN, Benoît DESPRES, Alain GENCE, Alain GOUEZIN, Serge GUINARD, Laurence HAQUIN, Philippe HELLO, René LE BOULANGER, Jean-Michel LEBRET, Pascal LEBRETON, Nadine L'ECHELARD, Catherine LELIONNAIS, Christelle LEVY, Joël LUCIENNE, Christophe MARCHAND (*suppléant de Nicole DROBECQ absente*), Caroline MERIAN, Anne-Gaud MILLORIT, Catherine MOISAN, Claudine MOISAN, Valérie MORFOUASSE, Yannick MORIN, Nicole POULAIN, Michel RICHARD, Christophe ROBIN, Thierry ROYER, Laurence URVOY, Michel VIMONT.

ABSENTS EXCUSÉS :

- Nathalie BOUZID donne pouvoir à Laurence URVOY,
- Camille CAURET donne pouvoir à René LE BOULANGER,
- Yvon BERHAULT, Valérie BIDAUD, Suzanne BOURDÉ, Sylvie HERVO, Renaud LE BERRE, Marc LE GUYADER, David L'HOMME, Fabienne TASSEL

SECRÉTAIRE DE SEANCE : Alain GENCE

Délibération n°2022-143

Membres en exercice : 69 - Présents : 59 - Absents : 10 - Pouvoirs : 2

**SOLIDARITES
PENTHIEVRE ACTIONS – CONVENTION 2023-2027**

Depuis 1991, Penthievre Action œuvre pour l'insertion des personnes en difficulté professionnelles et sociales. Elle intervient sur les champs de l'hébergement, de l'insertion par l'activité économique et du maintien ou reconstruction du lien social. L'association a pour mission d'accompagner les personnes en situation de précarité, d'exclusion, de pauvreté dans leurs démarches pour trouver une place et gagner en autonomie. Dans le cadre de sa compétence Social Insertion et Solidarité, Lamballe Terre & Mer attribue des subventions aux associations d'action sociale, de solidarité ou d'aide aux personnes en difficulté.

Une convention lie l'association Penthievre Actions et Lamballe Terre & Mer. Elle prévoit l'attribution d'une subvention de fonctionnement annuelle de 53 000 euros et une aide financière variable pour la

gestion de l'abri de nuit calculée sur la base du nombre de nuitées, avec un plafond fixé à 7 500 €. Cette convention prend fin le 31 décembre 2022.

Au regard de l'action menée par l'association Penthièvre-Actions sur le territoire, il est proposé de renouveler la convention avec l'association Penthièvre-Actions pour une durée de 5 ans, prévoyant le versement d'une subvention annuelle forfaitaire de 60 500 € dont 53 000 € de subvention de fonctionnement et 7 500 € pour la gestion de l'abri de nuit.

Considérant le projet de convention, transmis aux conseillers,

Après en avoir délibéré :

Le Conseil communautaire :

- APPROUVE les modalités du partenariat, pour la période 2023-2027, avec l'association Penthièvre Actions et le versement d'une subvention annuelle forfaitaire de 60 500 €,
- AUTORISE le Président, ou son représentant, à signer la convention d'objectifs et de partenariats et tout document nécessaire à l'exécution de cette délibération.

VOTE : Adopté à l'unanimité

FAIT ET DELIBERE A LAMBALLE-ARMOR LESDITS JOUR, MOIS ET AN

(suivent les signatures)

POUR EXTRAIT CONFORME,

A Lamballe-Armor, le

Le Président,

Thierry ANDRIEUX

31 OCT. 2022

